



Compte-rendu du CTL du 25 mars 2021

La séance était présidée par Monsieur Frank MORDACQ le 25 mars et par Philippe ROMONT le 26 mars.

L'UNSA a été désignée secrétaire-adjoint.

1) Approbation des PV des CTL précédents (avis)

- 21 novembre 2019
- 3 décembre 2019
- 12 janvier 2021
- 19 janvier 2021

Les organisations syndicales n'ont pas voté pour les PV des 12 et 19 janvier 2021 car les CTL emplois ont été boycottés.

2) NRP : fusion des SPF de Lille1, Lille2, Lille3 et Douai (avis)

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un projet national.

Celui-ci prévoit au total 106 opérations de fusion visant à ramener d'ici 2022 le nombre de SPF de 354 à 122.

Le siège sera établi à Lille au R+1 de la cité administrative avec antenne pérenne à Douai.

Le SPF de Douai déménagera du 3ème étage au RDC.

Il y aura 50 emplois à Lille et 8 à Douai.

On passe de 60 emplois à 58 avec la suppression de 2 postes A+.

Le poste de A transféré de Lille à Douai sera occupé par 1 inspecteur sortant de l'école.

Il sera formé mais s'occupera en priorité du management alors qu'un soutien technique était attendu en priorité...

Le basculement des fichiers est prévu dans la nuit du 13 au 14 juin.

Les pré-requis de convergence sont atteints selon la direction (harmonisation des tâches, apurement des stocks...) avec un délai de publication moyen de 75 jours.

A partir du 12 mai, la DG va piloter à distance la mission jusqu'au basculement.

L'antenne de Douai ne fera pas d'accueil, pas de réception d'actes papier et travaillera sur Téléactes qui ne traite que les actes les plus simples, alors qu'il y a des agents expérimentés sur place.

Si les travaux d'installation du SPF de Douai ne sont pas suffisamment avancés, le déménagement au RDC pourrait être reculé jusque fin août.

3) NRP : accueils de proximité (avis)

Présentation du dispositif de l'accueil de proximité dans les mairies : permanence d'une ½

journée hebdomadaire pour les communes qui disposaient d'une trésorerie sur leur territoire et réceptions sur rendez-vous pour les autres. En 2021, 22 communes sont concernées. Il sera proposé un accueil de 1er niveau élargi qui, selon la direction, n'a pas pour vocation de remplacer les SIP ou les trésoreries avec transmission au service compétent s'il y a des questions complexes.

Les agents seront-ils volontaires ou pas ? Selon la direction, ce travail fait partie des missions de l'équipe d'accueil et la question ne se pose pas.

L'UNSA remarque que l'utilisation du logiciel APRDV pour la prise de rendez-vous risque de devenir rapidement ingérable du fait de la multiplication des points d'accueil.

Selon M. Mordacq, un régime indemnitaire est prévu pour les agents mais nous n'avons pas eu de détails. Le temps de trajet sera compté dans le temps de travail.

On déplore un groupe de travail composé de A+ et de chefs de service mais la direction promet à l'avenir de faire remonter les remarques des collègues de l'accueil.

La question de l'installation dans les mairies d'un bouton d'alarme pour assurer la sécurité des agents est évoquée et la direction s'est engagée à faire le nécessaire. A ce jour, l'accueil de Wattrelos a démarré et on ignore encore quel sera le flux à terme.

4) Règlement intérieur et cadre harmonisé des centres de contact (avis)

Pour la prochaine campagne c'est l'ancien règlement qui s'applique.

Pour le vote du nouveau règlement, comment vont voter les télétravailleurs, dans quelles conditions et à quelle date ? Cela n'est pas encore finalisé.

Les centres de contact assurent l'accueil à distance des usagers particuliers (téléphone et messagerie). Les conseillers répondent au téléphone, traitent les demandes e-contacts, répondent aux chats et utilisent la navigation assistée.

Service accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 et lors de pics de sollicitations jusqu'à 22h00 certains jours ainsi que de 9h00 à 19h00 le samedi.

La question est posée concernant les applications qui ne sont pas toutes utilisables à n'importe quelle heure mais la direction répond que le mode consultation est au moins accessible.

Pour les congés, priorité aux parents d'enfants pendant les vacances scolaires en période de pic d'activité.

D'après la direction, dès que les formations seront finies, tous les agents toucheront les primes liées aux formations.

Attention appelée pour ceux qui ont eu une mutation : effet rétroactif sur 2020.

5) Exécution du budget 2020 et présentation du budget 2021

I) Exécution budgétaire 2020 :

La pandémie du covid 19 a entraîné une baisse de plusieurs activités (affranchissement, formations, fluides...) et des dépenses supplémentaires liées à la protection sanitaire.

Ces marges de manœuvre ont permis le déploiement du télétravail avec comme objectif 80 % des agents équipés pour télétravailler (ordinateur portable et équipement TINY).

1 - Les dépenses d'investissement, d'équipement et relatives aux conditions de travail

a) Travaux :

Des travaux de sécurité ont été réalisés avec en point d'orgue la maintenance et le bon fonctionnement des installations de télésurveillance et de sécurité sur l'intégralité des sites. Des travaux d'amélioration des conditions de vie au travail ont été réalisés sur différents sites (Le Quesnoy, bâtiment INSEE, Dunkerque, Tourcoing, Sin le Noble et Valenciennes). L'interruption d'activité due à la pandémie a retardé certains travaux.

b) Mobilier :

La campagne DUERP 2021 va permettre d'identifier les nouveaux besoins des agents.

c) Matériel informatique :

Début 2020, 800 ordinateurs TINY avaient été commandés, ce qui a permis de trouver des solutions de télétravail d'octobre à décembre pour faire face aux retards de livraison des ordinateurs portables. Depuis, les commandes d'ordinateurs portables ont été centralisées par la Direction Générale.

d) Véhicules automobiles :

Le « verdissement » du parc automobile continue avec le remplacement de véhicules. 5 nouveaux véhicules ont été livrés dont 2 utilitaires. Le parc automobile sera constitué de 15 véhicules (5 véhicules particuliers et 10 véhicules utilitaires).

e) Autres sources de financement :

- Les crédits du CHS-CT (formation, médecine du travail et budget);
- Le BOP 723 permet de financer les dépenses propriétaires de l'état.

2 - Evolution des dépenses de fonctionnement depuis 2018

a) Les dépenses en baisse ou stable :

- l'affranchissement (diminution du volume de courrier, utilisation de clic esi, baisse du courrier envoyé en recommandé et le ralentissement des services du à la pandémie);
- les transports de fonds (dû à la baisse du volume du numéraire des postes comptables);
- les télécommunications (forfaits maîtrisés de téléphonie mobile, modernisation et adaptation des équipements de travail, clé 3G des vérificateurs, déploiement de la téléphonie fixe en mode TOIP jusqu'en 2024);
- les loyers et charges locatives (baisse due au déménagement de la trésorerie de la MEL et à la fermeture de logements de fonction - l'impact du NRP sera effective en 2021);
- les imprimés (centralisation des commandes, bonne gestion du stock, dématérialisation croissante).

b) Les dépenses variables mais contenues :

- les fournitures de bureau, papier, consommables et documentation (le confinement, le télétravail, la disparition des imprimantes individuelles, consommation de papier en baisse, la documentation);
- les fluides (il fait de plus en plus chaud);
- les frais de déplacement (la pandémie, les restrictions de déplacement).

c) Les dépenses en hausse :

- le nettoyage (nettoyage supplémentaire, désinfection quand cas de covid19)
- la télésurveillance et les vigiles (gardiennage en augmentation, surveillance de trésorerie vide maintenue, vigiles lors des campagnes d'impôt sur le revenu et pandémie)

d) Les dépenses courantes liées à la crise sanitaire :

- nettoyage;
- masques;
- gel hydroalcoolique et colonnes distributrices;
- lingettes;
- vitres plexi et parois plexi transparentes;
- signalisations (sols);
- liquide de nettoyage;
- gants;
- équipement cantine;
- autres.

II) Budget 2021 :

1 - La construction du budget

La dotation globale de fonctionnement 2021 (dotation de 1^{er} niveau) sera de 14 142 521€ (en baisse de 0,44%)

2 - La mobilisation des financements

Les financements viennent de :

- SPIB-2C (travaux de sécurité, immobiliers);
- RH-2C (restaurants administratifs, entretien, subventions aux associations);
- DDG (conditions de vie au travail, accueils physiques et téléphoniques);
- CHS-CT (conditions de vie au travail);
- Préfecture de région (dépenses immobilières du propriétaire);
- DIE (dépenses immobilières du propriétaire pour un projet particulier).

3 - Les dépenses programmées

- le matériel informatique (la DG a pris la main sur la commande des ordinateurs portables avec un objectif de 80 % dotés);
- le mobilier (les fauteuils régulièrement renouvelés);
- le maintien du budget aux détenteurs de carte d'achat;
- le parc automobile (verdissement du parc);
- les dépenses d'investissement et d'équipement (levées de réserves, ADAP, travaux de sécurité accueil, travaux d'amélioration de vie au travail);
- les dépenses d'affranchissement (Clic esi dont la facturation n'est pas réglée par la DRFIP);
- les frais de déplacement (augmentation du barème de remboursement des frais kilométriques et des nuits d'hôtel et prise en charge des repas quand il n'y a pas de restauration collective);
- les dépenses de l'occupant (nettoyage, loyers et baux).

6) Point sur le fond de solidarité

Le Fonds de Solidarité a été mis en place par l'Etat, les régions et les collectivités d'outre mer pour venir en aide aux entreprises touchées par la crise covid 19 et les mesures de confinement les accompagnant.

Depuis le mois de mars 2020, il a été versé à 50 809 entreprises un montant de 381 512 431 € soit 7 509 € en moyenne.

La demande est déposée par le contribuable dans son espace particulier. Cette demande passe par des filtres de contrôle de premier niveau puis, pour certaines demandes, il y a un contrôle de deuxième niveau (manuel), voire de troisième niveau (contrôle a posteriori).

Après une formation rudimentaire, les collègues du centre de contact de Lille participent à l'information des entreprises sur les aides d'urgence auxquelles elles peuvent prétendre (report de charges ou d'impôts, prêts garantis par l'état, fonds de solidarité, activité partielle)

7) Point sur les stages pratiques contrôleur et inspecteur 2020 (information)

La DRFIP 59 nous indique que :

Le SDIF se situe à Lille avec 2 antennes à Dunkerque et Valenciennes ainsi que 2 bureaux distants à Douai et Roubaix.

Le service est unique de par sa taille (120 personnes).

L'installation des agents, tant immobilière qu'informatique, s'est déroulée de fin décembre 2020 à janvier 2021.

Ils disposent de 5 BALF fonctionnelles : 4 professionnelles et une destinée aux contribuables.

Des formations sont en cours (CCID, MAJIC...) car tous les collègues ne maîtrisent pas le domaine foncier.

Tous les postes ne sont pas pourvus et, pour l'instant, l'équipe de renfort est sollicitée.

La priorité est donnée à la fiabilisation des bases avant D4 programmée pour fin avril.

L'UNSA pense que la DRFIP Nord continue sa politique de fusion afin de poursuivre les suppressions d'emplois.

Combien de temps les bureaux distants existeront-ils ? Ils sont moins demandés car il n'y a pas de postes pérennes contrairement aux antennes.

Les emplois vacants seront-ils comblés avec les mutations locales du 1er septembre 2021.

Frédéric NYCZKA, titulaire en présentiel
Béatrice BIGORNE experte en audioconférence

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Pour vous abonner à notre lettre de diffusion, envoyez "ok unsa infos" par mail

Contact : unsa.drif59@dgfip.finances.gouv.fr

Nouveau blog local : <http://nord.unsadgfip.fr/>

Site national : <http://www.unsadgfip.fr/>

